



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les communes, communautés d'agglomération, communautés de communes, les départements, les régions sont des collectivités territoriales qui assurent des missions au service des habitants.

On peut citer : la restauration scolaire, la distribution d'eau potable, la collecte des déchets, la sécurité des habitants, l'urbanisme, l'accueil périscolaire, les fonctions administratives, la culture, les transports... On compte au total 35 familles professionnelles.

Pour assurer ces missions, de nombreux personnels aux qualifications et aux métiers très diversifiés sont nécessaires. On trouve parmi eux des secrétaires, informaticiens, cuisiniers, juristes, agents de sécurité, architectes, ouvriers d'entretien ... Ces personnes ont réussi un concours de la fonction publique territoriale.

Dans un département, la ville principale est souvent l'un des plus gros employeurs.

Pour découvrir quelques métiers du secteur

Cliquez sur la fiche ou la vidéo !

Attaché (e) territorial (e) : fiche

Secrétaire de mairie : vidéo

Rédacteur (trice) territorial (e) : fiche

Maître nageur sauveteur en piscine municipale : fiche

Pour en savoir +

***A lire au CDI ou au CIO
(Centre d'Information et
d'Orientation)***

Collection Fiches métiers :

> Volume 7 : Fonction publique

Collection Voie pro :

> Agents techniques de la fonction publique

Posez toutes vos questions sur
<http://sqr.onisep.fr>

Plus de secteurs, plus de métiers
sur 